

[View this email in your browser](#)



Semaine du 11 septembre au 15 septembre 2023

LA REUNION – La pêche et l’aquaculture dans les RUP à l’honneur de la visite de la DG MARE (Commission européenne) à La Réunion

Du 4 au 7 septembre, la Directrice Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission européenne, Mme Charlina Vitcheva, s’est rendue à La Réunion pour une visite sur les thèmes de la transition énergétique des navires de pêche, le renouvellement de la flotte dans les territoires ultramarins et le développement de l’économie bleue.

Ce déplacement s’inscrivait notamment dans le cadre de la tenue, le 5 septembre, de la 4^{ème} Assemblée générale du Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CCRUP); conseil qui vise à recommander des mesures de bonne gestion des ressources halieutiques tout en tenant également compte des aspects socio-économiques de la pêche des RUP.

Cet événement a rassemblé plusieurs autres personnalités importantes : la Directrice exécutive de l’Agence Européenne de Contrôle des Pêches, des représentants des États membres pour le secteur de la pêche, le Directeur Général des Affaires Maritimes de la Pêche et de l’Aquaculture, et des députés européens, notamment Stéphane Bijoux, originaire de La Réunion, ainsi que les représentants des autres régions ultrapériphériques.

La Présidente de la Région Réunion Huguette Bello, également présente à l’AG, a déclaré que « la pêche et l’aquaculture sont bien plus qu’une part de

ultrapériphériques. L'avenir de la terre, c'est la mer. »

La seconde journée de visite a été consacrée aux acteurs économiques de l'île, avec plusieurs échanges avec les professionnels de la mer au cours d'une sortie en mer sur le Grand bleu ainsi qu'une visite du port et d'une usine de valorisation des produits locaux. Une séquence au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de La Réunion a également permis à la DG MARE d'aborder la question de la connaissance de la ressource halieutique avec des scientifiques.



Charlina Vitcheva
@vitcheva_eu



Constructive dialogue this morning with managers of the Reserve naturelle marine de la Saline on the 'Grand Bleu' & at Le Port with Réunioner on how to address the key challenges for our fisheries & marine ecosystems. Together we make a [#pact](#) between our generation & the next one.

[Traduire le post](#)



11:14 AM · 6 sept. 2023 · 761 vues

mission à La Réunion par une visite du Patrouilleur des affaires maritimes, du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) et par l'inauguration du nouveau siège de l'Accord relatif aux pêches dans le Sud de l'océan Indien (APSOI).

NGT – Les Etats membres de l'Union européenne et les groupes politiques du Parlement européen prennent position sur les NGT

Les ministres de l'Agriculture des Etats membres de l'Union européenne se sont réunis les 4 et 5 septembre derniers à Cordoue, pour une réunion consacrée au rôle de l'innovation face au changement climatique, présidée par le ministre espagnol de l'Agriculture Luis Planas. Ce fut l'occasion pour eux de débattre de la proposition de la Commission européenne sur les Nouvelles Techniques Génomiques (NGT), publiée au début du mois de juillet 2023. Vous pourrez trouver davantage d'informations à ce sujet dans notre précédente [brève](#).

Les ministres présents se sont montrés majoritairement favorables à cette proposition, reconnaissant le potentiel des NGT en ce qui concerne l'obtention de nouvelles variétés de plants permettant de rendre plus durable la production de denrées alimentaires, de mieux lutter contre le changement climatique et de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais. En revanche, la question des brevets sur les NGT et la possibilité d'obtenir le label biologique pour les NGT de catégorie 1 ont soulevé des inquiétudes.

Le Commissaire à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski (ECR, Pologne), s'est exprimé avec nuances. Il a rappelé l'importance de protéger le secteur agricole des impacts négatifs du changement climatique tout en mettant en garde contre la dépendance vis-à-vis des brevets sur les NGT et en alertant sur le risque que le secteur biologique perde en crédibilité si des semences ayant fait l'objet de modifications génétiques sont utilisées.

La Présidence espagnole nourrit l'espoir d'amener le Conseil de l'UE à une position commune sur cette proposition d'ici à la fin de l'année 2023. Cette position est partagée par le président de la commission de l'Agriculture et du développement rural au Parlement européen, Norbert Lins (PPE, Allemagne) qui a déclaré vouloir « aller vite sur ce dossier, car les élections européennes approchent ». Toutefois, un accord entre institutions (Parlement, Conseil et Commission) semble improbable avant la fin du mandat des députés

La commission de l'Environnement, de la Santé publique et de la Sécurité alimentaire (ENVI) et celle de l'Agriculture et du Développement rural (AGRI) du Parlement européen ont désigné les rapporteurs sur le texte ce mardi 5 septembre. L'eurodéputée suédoise Jessica Polfjård (Parti Populaire Européen - PPE) a été nommée Rapporteuse pour la commission ENVI, qui a la compétence au fond et l'eurodéputée tchèque Veronika Vrecionová (ECR – conservateurs et réformistes) a été désignée Rapporteuse pour la commission AGRI, consultée pour avis.

De leur côté, les Verts européens ont désigné leurs rapporteurs fictifs : Martin Haüsling (Verts, Allemagne) s'est vu confié le suivi du texte en commission ENVI, de même pour le Français Benoît Biteau en commission AGRI. Les deux parlementaires manifestent régulièrement leur vive opposition à la proposition de la Commission européenne sur les NGT.

Pour sa part, le groupe Socialistes et Démocrates (S&D) reste divisé sur la proposition de la Commission européenne. L'eurodéputé Christophe Clergeau (S&D, France), rapporteur fictif pour les socialistes au sein de la commission ENVI, a reconnu l'absence de consensus au sein même de son groupe politique. Néanmoins, il a souligné son opposition au projet de loi et s'est engagé à rallier son parti contre la proposition de la Commission européenne.

Il est à noter que la ministre de l'Environnement et du Climat de l'Autriche, Leonore Gewessler, a également signalé l'opposition de Vienne aux OGM. En effet, elle a annoncé que son pays allait "se battre pour rassembler une coalition des pays de l'UE opposés à la proposition sur les OGM issus des nouvelles techniques génomiques".

Le prochain conseil Agriculture et Pêche – qui réunit tous les ministres de l'Agriculture des Etats membres de l'Union européenne – se tiendra le 18 septembre prochain. Les ministres de l'Environnement quant à eux se réuniront le 16 octobre à l'occasion du conseil Environnement.

GUADELOUPE – Gérald Darmanin à la rentrée du groupe parlementaire LIOT

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, a répondu à l'invitation du groupe LIOT (Libertés, Indépendants, Outre-Mer et Territoires) en se rendant mardi 5 septembre 2023 à ses journées parlementaires organisées

Pour entamer l'année législative, les 21 députés du groupe LIOT ont choisi de se réunir du 4 au 8 septembre en Guadeloupe ; un choix de destination inédit pour une rentrée parlementaire. 17 députés sur les 21 membres du groupe LIOT ont effectué le déplacement. Parmi ces derniers, le député Olivier Serva (LIOT, Guadeloupe) a insisté sur la nécessité d'une augmentation du pouvoir d'achat des ultramarins, en proposant deux solutions : l'instauration d'une TVA à 0 % dans certains territoires ainsi que l'intégration de la prime de vie chère dans le calcul des droits à la retraite.

La députée Nathalie Bassire (Les Républicains, La Réunion) a plaidé quant à elle pour la fin du dispositif Pinel en Outre-mer et la députée Estelle Youssouffa, (LIOT, Mayotte) a réclamé l'ajout de dispositions spécifiques à son île dans la future Loi Immigration dont le texte reprendra sa course au Sénat probablement au début du mois de novembre.

L'objectif du déplacement pour Gérald Darmanin était surtout de s'assurer du soutien de ce groupe et d'une majorité parlementaire pour les projets de loi à venir.

SENATORIALES – Etat des lieux à 15 jours du vote des Grands électeurs

Dimanche 24 septembre, près de la moitié du Sénat sera renouvelée : 170 sénateurs seront élus au suffrage universel indirect par un collège de Grands électeurs rassemblant les parlementaires, les délégués des conseils municipaux, les conseillers départementaux et les conseillers régionaux.

Les 348 sénateurs sont élus en deux séries, de 170 et 178 sièges, pour un mandat de six ans. Les élections ont lieu tous les trois ans.

Les 14 sièges des sénateurs de la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon seront renouvelés lors de ces élections sénatoriales. Pour ces territoires d'Outre-mer, 47 candidats se sont déclarés pour siéger au Palais du Luxembourg.

- En Martinique, le sénateur sortant Maurice Antiste (PS) ne se représente pas en raison de soucis de santé. En revanche, Catherine Conconne (La Martinique Ensemble) est candidate à sa propre succession. Au total, dix candidats sont en lice pour ce territoire qui ne compte que deux

- A La Réunion, les Grands électeurs sont appelés à élire les quatre sénateurs. Parmi les sortants, Michel Dennemont (RDPI - Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants) et Jean-Louis Lagourgue (Groupe Les Indépendants – République et territoires) ne se représentent pas ; Nassimah Dindar et Viviane Malet sont à nouveaux candidates sur la même liste union de la droite et du centre. La majorité présidentielle est représentée par Michel Vergoz, actuel maire de Sainte-Rose et conseiller régional et également ancien sénateur. Au sein de la gauche, plusieurs listes s'affrontent, dont une liste d'union conduite par Audrey Belim (PS, le PCR, EELV, Banian et Ansanm) et une liste, soutenue par la présidente de Région Huguette Bello, conduite par Evelyne Corbière Naminzo, actuellement conseillère régionale.
- En Guadeloupe, trois sièges sont à pourvoir et huit listes ont été déposées. Parmi les candidats, on retrouve les sénateurs sortants Victoire Jasmin et Victorin Lurel, qui siègent actuellement au sein du groupe socialiste, écologiste et républicain. Dominique Théophile (GUSR - Guadeloupe unie, solidaire et responsable) est également candidat à sa réélection. Cinq autres candidats ont annoncé leur volonté de siéger à la haute assemblée, dont le président de l'association des maires de Guadeloupe et maire du Lamentin, Jocelyn Sapotille.
- A Mayotte, seul le sénateur sortant Thani Mohamed Soihili, qui siège au groupe RDPI (Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants) est candidat à sa réélection. Dix candidatures ont été déposées pour rejoindre le Sénat parmi les deux sièges de sénateurs que compte ce territoire.
- En Nouvelle-Calédonie, pour les deux sièges à pourvoir, les sénateurs sortants Pierre Frogier (Les Républicains) et Gérard Poadja (Union Centriste) sont candidats à leur réélection. 8 listes ont été déposées, dont celle de la secrétaire d'Etat en charge de la citoyenneté Sonia Backès.
- Enfin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, le seul sénateur sortant Stéphane Artano (RDSE – Rassemblement démocratique et social européen) ne se représente pas. L'ancienne ministre de la Mer Annick Girardin est candidate à sa succession, tout comme Jacqueline Cormier-André (Archipel Demain, 2e vice-présidente de la Collectivité Territoriale) et Patrick Lebailly (Ensemble pour Construire - Groupe socialiste écologique et républicain).

Une brève analysant le résultat des élections sénatoriales pour les territoires ultramarins sera disponible dans l'édition du 25 septembre.

ELEVAGE – Fixation de la répartition des aides à l'importation d'animaux vivants dans les DROM

Un [arrêté](#) pris par le ministre de l'Agriculture et paru lundi 11 septembre 2023 fixe la répartition budgétaire de l'aide à l'importation d'animaux d'élevage vivants entre les cinq DROM (ainsi que Saint-Martin) pour l'année civile 2023. La répartition fixée est la suivante :

- Pour la Guadeloupe : 220 000 € ;
- Pour Saint-Martin : 20 000 € ;
- Pour la Guyane : 220 000 € ;
- Pour la Martinique : 650 000 € ;
- Pour Mayotte : 190 000 € ;
- Pour La Réunion : 700 000 €.

Cette répartition entre régions est indicative, puisque l'arrêté prévoit que jusqu'à 40% d'une enveloppe régionale puisse être si besoin réattribuée par le directeur de l'ODEADOM (Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer). En outre, l'arrêté fixe le montant des subventions accordées par animal importé. Il convient de noter que ce montant varie d'un département à l'autre (tableau disponible [ici](#)).

Enfin, il est prévu que les comités locaux POSEI (programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité) soient impliqués avant et pendant le déploiement de ces aides à l'importation via des avis rendus au directeur chargé de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt de chaque département d'Outre-mer. Les directeurs procéderont ensuite à la répartition par filière animale de l'enveloppe départementale.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 11 au 15 septembre 2023

Lundi 11 septembre

Parlement européen :

- Plénière :

artisansaux et industriels, 17h à 22h, Strasbourg.

- Commission de l'Environnement :

Échange de vues avec Virginijus SINKEVICIUS, Commissaire à l'environnement, les océans et la pêche. Présentation des dernières propositions législatives de la Commission, 20h, Strasbourg.

Mardi 12 septembre

Parlement européen :

- Votes :

Sur la protection des indications géographiques pour les produits artisansaux et industriels, 12h à 13h, Strasbourg.

Sur la directive sur les énergies renouvelables, 12h à 13h, Strasbourg.

- Conférences de presse :

Nouvelles règles protégeant les indications géographiques des produits artisansaux et industriels de l'Union européenne. (Marion WALSMANN (PPE, DE), rapporteur. 13h30 à 14h, Strasbourg.

Mercredi 13 septembre

Discours sur l'état de l'Union prononcé par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne. 9h à 10h30, Strasbourg.

Vendredi 15 septembre

Conseil européen :

- Réunion informelle ministérielle des affaires économiques et financières UE-CELAC :

« Programme d'investissement Global Gateway ». Conférence de presse à 19h, Saint-Jacques de Compostelle.



Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur EurodomBlog

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org

Vie privée (RGPD) Eurodom attache beaucoup d'importance au respect de la vie privée. Lorsque nous collectons des données vous concernant, nous le faisons dans le respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Vos données sont utilisées dans le cadre de l'envoi de l'InfoRUP, lettre d'information hebdomadaire sur les sujets liés aux Régions Ultrapériphériques européennes. Celles-ci sont enregistrées dans une base de données informatisée appartenant à Eurodom. Eurodom s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles pour la réception de l'InfoRUP, vous pouvez nous en faire part à tout moment en envoyant un e-mail à contact@eurodom.org ou par courrier postal :
11 rue de Cronstadt – Paris 75015.

Vous désirez changer la manière dont vous recevez ces emails ?

Vous pouvez [changer vos préférences](#) ou [vous désabonner](#).